

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1595**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Opérateur technique en pharmacie industrielle

Nouvel intitulé : Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe institut des métiers et des technologies des produits de santé (IMT Tours)	DIRECTEUR DU GROUPE IMT; PRÉSIDENT DU GREPIC, Directeur IMT

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222u conduite, surveillance d'appareils des industries chimiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur technique en pharmacie industrielle exerce ses activités dans des entreprises ayant pour objectif : la maintenance industrielle, le développement industriel, le contrôle qualité production, l'assurance qualité, l'organisation et la logistique industrielle. Il travaille sur des équipements de plus en plus automatisés et informatisés. Ils peuvent s'exercer en zone à atmosphère contrôlée.

Il occupe 3 types de fonctions :

- 1) L'opérateur de conditionnement assure l'alimentation de la ligne de conditionnement en articles de conditionnement et produits semi-ouvrés, la mise en route d'équipements, leur vérification et les contrôles avant démarrage ainsi que les réglages simples.
 - 2) L'opérateur de fabrication assure les vérifications et contrôles avant démarrage et en cours, le nettoyage des équipements et des locaux, la manutention, les transferts et l'orientation des matières, des produits et des matériels. Il renseigne les documents de production, réconciliation et calculs de rendement. Il identifie les dysfonctionnements, communique avec l'équipe et renseigne un système informatisé.
 - 3) Il prépare les commandes de matières et de produits internes ou externes :
 - Prélèvement des produits et préparation du colisage en suivant rigoureusement les indications données.
 - Préparation de matières, articles ou autres marchandises.
 - Edition ou renseignement des documents relatifs à l'expédition des produits.
- COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES : Dans le respect des bonnes pratiques de fabrication, des procédures et des délais :
- 1) Connaissance des produits et procédés de fabrication et de conditionnement :
 - Connaissance et maîtrise de la conformité des matériels à utiliser et des matières reçues.
 - Connaissance des risques de contamination pour le produit et maîtrise des protections à utiliser pour le produit et pour lui-même.
 - 2) Connaissance des équipements et maintenance de premier niveau :
 - connaissance et maîtrise des réglages de paramètres, des fonctionnements des équipements et des conditions de leurs usages (niveau, propreté, sensibilité...)
 - 3) Connaissance des bonnes pratiques de fabrication :
 - connaissance des règles et des procédures spécifiques au processus de production et aux produits utilisés
 - 4) Connaissance et maîtrise des contrôles et prélèvements notamment des techniques d'échantillonnage et de protection ainsi que la conduite et l'usage des appareils de contrôle industriel
 - 5) Maîtrise des techniques de manutention, transferts et stockage, connaissance des règles de stockage, maîtrise de la conduite des différents appareillages, de manutention et de transfert.
 - 6) Connaissance et maîtrise des techniques de préparation de commande :
 - Calcul des quantités et évaluation des écarts, étiquetage, etc.
 - Connaissance des risques liés aux produits dangereux.
 - 7) Maîtrise des techniques de communication pour renseigner les rubriques d'un dossier de lot et transmettre les messages nécessaires.
 - 8) Connaissance et maîtrise des règles de sécurité liées à la circulation et au rangement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La qualification OTPI permet d'exercer un emploi en production au sein de laboratoires, de l'industrie pharmaceutique, l'industrie cosmétologique, l'industrie vétérinaire et l'industrie agro-alimentaire.

La formation OTPI permet d'être rapidement opérationnel dans les emplois suivants : - Opérateur de Conditionnement,
- Préparateur de Commande,
- Préleveur.

Avec une expérience professionnelle le titulaire du titre OTPI peut évoluer vers les emplois de :

- Opérateur de fabrication
- Conducteur de ligne de conditionnement

L'organisation du travail en semi-continu (2x8), voire en continu (3x8) se développe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification renvoie à l'évaluation de 7 'capacités' :

- communication,
 - mathématiques appliquées et physiques pour l'industrie,
 - biologie,
 - chimie,
 - bonne pratique de fabrication,
 - connaissance des industries pharmaceutique et cosmétologique,
 - techniques de fabrication et conditionnement,
 - techniques industrielles : électricité, mécanique, etc.
- Présentation d'un mémoire et sa soutenance.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 60 %.
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 17 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Ancien intitulé jusqu'à la date de publication du présent arrêté : 'Agent technique en pharmacie industrielle'.

Arrêté du 22 février 2000 publié au Journal Officiel du 1er mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1996 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

25 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.groupe-imt.com>

Lieu(x) de certification :

GRUPE INSTITUT DES METIERS ET DES TECHNOLOGIES DES PRODUITS DE SANTE (GRUPE IMT) 38-40 Avenue Marcel Dassault
BP 600
37206 TOURS Cedex 3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Agent technique en pharmacie industrielle' jusqu'au 4 juillet 1996.

Certification suivante : Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle